

**Cafés des Aidants®**

Association française des aidants

Avec le soutien de IRP Auto

IRP Auto souhaite apporter une contribution financière visant l'essaimage des Cafés des Aidants® sur l'ensemble du territoire national pour soutenir le maintien des cafés existants ou la création de nouveaux cafés dans votre région.

## OBJECTIFS

Les solutions concerneront :

- soit la création d'un café des aidants
- soit le soutien à l'activité d'un café des aidants

# LES DÉCRYPTAGES

## APPELS À PROJET

### PROJETS ATTENDUS

Les solutions encourageront la mise en place d'initiatives dans le cadre du Café des Aidants® permettant :

- **La mobilité des proches aidants** (organisation de Cafés des Aidants® dans des zones géographiques difficiles d'accès, mise en place d'un moyen de transport ...)
- **La diversité des profils** au sein des Cafés (organisation des Cafés des Aidants® en soirée ou le samedi matin, partenariat avec le champ du handicap, des entreprises, )
- **La continuité du lien** avec les proches aidants (projet de Café des Aidants® en visio-conférence)

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS CRITÈRES D'ÉVALUATION

#### Création d'un café :

- être une structure publique ou privée non lucratives
- être sur un territoire où aucun dispositif du réseau national n'est présent
- ou
- Si le dispositif existant est surchargé

#### Soutien l'activité :

- organiser déjà des Cafés des Aidants®
- vouloir maintenir et développer son activité via des actions de communication ciblées en direction des aidants et des partenaires

- Partager des valeurs communes sur les questions de prise en compte des proches aidants
- Volonté de proposer une démarche d'accompagnement des proches aidants
- Volonté de travailler dans une dynamique de partenariats locaux
- Être en capacité structurelle de mettre en œuvre l'action
- Répartition géographique sur le territoire national
- Pérennité du dispositif

### FINANCEMENT

Montant sera défini par la commission sociale

### DÉLAI DE RÉPONSE

30 novembre 2022

### CONTACT

isabelle.cottet-gizolme@aidants.fr

>>> Découvrir l'Appel à solutions <<<